

La Gazette



de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine en Pays d'Aigre et en Nord Charente

N° 18, juillet 2011. A.P.A.P.A., BP 12, 16140 AIGRE.

Le mot du président

Vous m'avez confié le soin d'assurer la présidence de l'APAPPA et je vous remercie de votre confiance. La tâche est grande ; nous devons faire face à des adversaires puissants et les sujets qui concernent notre association sont nombreux.

Je pense en particulier à l'eau, car il s'agit d'un bien nécessaire à la vie et certains de ceux qui l'utilisent n'en sont pas forcément les protecteurs. Pour cela comme pour d'autres sujets nous devons poursuivre notre collaboration avec les associations amies, telles que Charente Nature ou Collectif OGM en particulier.

La protection de notre patrimoine ne pourra être assurée que par des actions de prévention et d'information, s'appuyant sur des analyses techniques fiables. Nous devons aussi être une force de propositions si nous voulons être respectés.

La gestion de l'eau sera cette année encore, peut-être plus que d'habitude, notre priorité, mais il ne faut oublier toutes les formes de pollution plus ou moins visibles. Les rayonnements électro-magnétiques générés tant par les antennes relais que par la wifi, l'usage domestique, agricole ou industriel de produits chimiques destinés à l'élimination d'une partie de la flore et de la faune et dont les conséquences sont celles que nous subissons (prolifération des cancers et autres maladies...), l'atteinte à la qualité de notre environnement visuel pouvant être amélioré par exemple par une politique de végétalisation, l'énergie et la production d'électricité, y compris le génie climatique, s'ils ne sont pas correctement encadrés par des organismes indépendants, et même s'ils entrent dans l'appellation « énergies renouvelables », peuvent s'avérer de redoutables prédateurs pour l'environnement. Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive et je pourrais en citer beaucoup d'autres.

Nous devons être vigilants face aux écrans de fumée mis en place par des stratèges aux fins de mieux articuler une société animée par l'argent.

Avec le conseil d'administration, nous avons besoin de votre soutien. A l'automne prochain, nous envisageons l'organisation d'une conférence/débat. Nous vous en tiendrons bien entendu informés en fonction de l'avancement du projet.

Jacques CORNAUD

Libres propos

sur l'hypocrisie et le mensonge qui nous gouvernent.

La bataille de l'eau.

On en parlait depuis la fin d'un hiver sec, au cours d'un début de printemps anormalement chaud, mais sans trop croire que la sécheresse serait aussi présente. On évoquait des mesures de restrictions concernant l'irrigation en espérant que l'on n'aurait pas à les prendre ou bien que si elles intervenaient on pourrait procéder comme d'habitude : les transgresser à qui mieux mieux et impunément. Lorsqu'elles furent prises, la radio, la télévision et la presse se préoccupèrent en premier des irrigants en oubliant que la majorité des agriculteurs n'irrigue pas, que ceux qui n'ont pas les moyens d'installer des systèmes d'irrigation soutenus par l'argent des contribuables français et européens, souffriraient bien avant du déficit pluviométrique. On ne pouvait pas taire les fortes inquiétudes des éleveurs voyant leurs récoltes en fourrage compromises ; on s'y intéressa donc, mais toujours sans trouver d'autres solutions que d'envisager des compensations financières, ce qui peut paraître normal mais laisse l'avenir et les moyens pour subvenir aux besoins en eau dans le flou en imaginant la prolifération des réserves de substitution. Ces mesures devraient soulever un tollé de protestations contre une injustice favorisant ceux qui sont déjà favorisés, contre le risque d'augmenter l'assèchement des points d'eau, des rivières et l'épuisement des nappes. Apparemment, nos élus qu'ils soient de droite ou de gauche semblent ignorer le désastre résultant d'une agriculture soumise au productivisme et destinée aux lobbies financiers dominant la politique des pays. Ils parlent depuis leur cité et récitent des âneries telle celle entendue cette semaine (6/11 juin) sur les antennes de radio Luxembourg où le ministre de l'agriculture déclare : « Je peux certifier que les maïs n'ont pas encore été arrosés ». Et cela dans le jour qui précède la visite du président de la République aux éleveurs de notre région ! Toute l'assemblée le recevant était au courant de ce propos mensonger et personne ne s'est levé pour le dénoncer et crier à l'injustice des moyens. Qu'en conclure sinon que chacun veut tirer profit des mannes distribuées, sans tenir compte des différences ? Le chacun pour soi est donc devenu une règle et dans cette bataille de l'eau, si rien n'est fait pour réguler son emploi,

pour faire en sorte que des changements dans l'agriculture diminuent ses besoins en eau, que des procédés soient mis au point pour empêcher la pénurie des ressources, on pourra s'attendre à une véritable guerre de l'eau entre ceux qui se la sont appropriée et l'ensemble d'une population dont elle est le bien.

Les petits gros mensonges à propos des énergies renouvelables...

L'accident nucléaire au Japon a réveillé ceux qui avaient oublié Tchernobyl et « aurait » tendance à leur faire rejoindre les rangs des antinucléaires. Cette réaction fait penser que l'écologie a le vent en poupe et que dans les décennies proches, le nucléaire aura disparu. On pourrait y croire si...

La programmation des implantations des éoliennes s'étend dans notre pays de manière un peu bizarre. Si des convaincus sincères de cette énergie ont déployé leurs efforts pour développer ce moyen de production de l'électricité, on peut être moins persuadé de la sincérité de beaucoup d'autres. Les avantages pécuniaires très conséquents que l'installation des éoliennes apporte aux propriétaires des terrains et aux communes jusqu'à la réforme de la taxe professionnelle ne peut que rendre suspect l'engouement écologique des demandeurs. Qu'importe me direz-vous, c'est le résultat qui compte. Oui mais cela pose quand même le problème de la répartition des sites.

On assiste à une concentration des implantations d'éoliennes dans certaines régions et à un vide par ailleurs. Si l'on se penche sur cette remarque, on s'aperçoit que les sites historiques, les côtes, lieux de séjour touristiques et autres panoramas protégés sont exempts de la présence des éoliennes. On ne peut pas ne pas penser que lorsque l'on nous déclare que les éoliennes ce n'est pas gênant pour la vue, on nous fait un petit gros mensonge. Heureusement, on envisage de les implanter en mer. Enfin, une bonne solution et qui diminuera peut-être pour EDF le coût de production puisqu'actuellement elle achète au système éolien le courant plus cher qu'elle ne le vend. Qu'importe, c'est le consommateur qui paie.

Et si on parlait Voltaïque dans nos petits gros mensonges ?

On a commencé par appâter le particulier en l'incitant à installer des panneaux sur son toit. « Il allait être producteur et vendeur, formidable ! » Aussitôt assailli par les marchands, le marché devient juteux, et attirés par la manne, ils cèdent aux sirènes du profit (ça rappelle quelque chose lu ci-dessus). Mais l'engouement pour le système se propage tellement qu'il dépasse les moyens de l'État et risque de s'arrêter. Et puis, il y a ce bruit qui court, en fait ce n'est pas un bruit, mais une réalité dont on ne nous parle pas ou si peu en France, les panneaux voltaïques sur les toits sont dangereux pour les pompiers en cas d'incendie. Ils continuent à produire de l'électricité lors des incendies et une boue occultante est nécessaire lors d'une intervention. En Allemagne les pompiers n'interviennent pas s'ils n'en sont pas munis. Alors que faire ? Il reste les champs, les terrains et ce à quoi pensent beaucoup de propriétaires. Bon, pourquoi pas. Sauf que... la tentation est forte même très forte de voir des terres de cultures transformées en fermes voltaïques ! Ah mais non...dessous on pourra y mettre des installations voire des serres. Ben voyons...Avec l'orientation nécessaire et la hauteur au sol du pan incliné, c'est sans doute une ferme de Lilliputiens ! Que constate-t-on encore une fois ? que l'argent s'empare du système – pour en faire un marché et contaminer ses principes. Que l'homme, ses droits à la nature, ne comptent pas, qu'ils sont manipulés par une minorité détentrice du pouvoir. Un jour peut-être, il se réveillera et se révoltera.

Roger POUX

SCANDALEUSE DÉSINFORMATION !

L'épidémie dite « E-colie » a permis aux médias, toutes tendances confondues, de trouver des responsables, tous « bios » : des concombres, des légumes verts, des graines germées en Europe... pour finalement, après plusieurs semaines, en arriver aux vrais coupables : des graines pseudo-bios égyptiennes et des steacks hachés pas bios du tout, mais purs produits de l'industrie de la mal-bouffe. Nous y voyons l'œuvre malfaisante de désinformation commanditée par le lobby agro-alimentaire.

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Rapport d'activités.

En préambule je souhaite remercier toutes et tous ceux qui sont ici présents cet après-midi, mais aussi toutes celles et ceux qui ont pris la peine de nous envoyer leurs pouvoirs.

Je souhaite que nous ayons une pensée amicale pour tous les bénévoles qui soutiennent et assurent le développement de l'Apappa, mais aussi pour ceux qui l'ont créée, construite, comme étant une « boule de poils à gratter », mais aussi comme un élément d'analyse constructive, porteuse de réflexion.

Je veux également saluer la mémoire d'un de nos fondateurs aussi engagé que déterminé, Jacques Audouin qui nous a quitté en décembre dernier.

La GAZETTE.

La conception, l'édition de la Gazette participent à l'animation et à la réalisation de l'action d'intérêt général que mène notre association. Sa confection demande un investissement humain important de notre partenaire technique. Que notre ex-Président Jean-Paul Louis en soit remercié, au même titre que tous les rédacteurs d'articles, et les bénévoles qui assurent la mise sous pli et la distribution de notre lien. La poste diffuse hors canton.

En 2010, 3 numéros ont été conçus : l'Apappa tient, avec la Gazette, un outil d'information de très bonne qualité qui assure un lien fort avec ses adhérents et l'extérieur. Continuons à soutenir, à améliorer sa diffusion pour mieux véhiculer nos objectifs, et nous amener, si possible, de nouveaux adhérents.

L'EAU.

Nous avons depuis 2010 un siège à la commission Eau de Charente-Nature, et, à ce titre, avons participé à 5 réunions, comme à 2 de Carg'eau.

Au niveau de la qualité de l'eau potable, nitrates et pesticides sont toujours à des niveaux très élevés. La Charente a le triste privilège de figurer parmi les départements les plus touchés par ces pollutions.

Bien que le plan RE-SOURCE, qui prévoit d'agir « en préventif » à l'amont des captages, soit en vigueur, l'amélioration de la qualité de l'eau n'est pas du tout perceptible, et ce, malgré le renfort de réduction des nitrates mis en place en Juillet 2009 par le Préfet.

Nous nous interrogeons sur l'efficacité de ces plans, de ces conventions et chartes qui ne règlent aucun problème.

Nous avons participé à des manifestations de sensibilisation de la presse et des citoyens sur des sites de Charente Maritime et des Deux-Sèvres.

Le 12 Août, avec Charente-Nature, nous avons organisé une conférence de presse avec la Charente Libre, Sud-Ouest, Radio accord 16, Radiodiffusion Charente, sur la gestion de l'eau et les retenues de substitution.

OGM.

Nous nous associons au collectif Vigilance OGM Charente que préside André Puygrenier et où nous sommes représentés par la Vice-Présidente de l'Apappa, Anne-Laure Blaché. Des actions sont menées dans les

grandes surfaces, les jardinerie pour informer le public des dangers des pesticides, des insecticides, à la disposition des consommateurs, sans mise en garde.

Comme beaucoup d'associations de protection de la nature, nous nous sommes développés autour de problèmes d'atteinte aigue et agressive à la qualité et à la pérennité de notre environnement : nous n'avons pas supporté que beauté, charme et harmonie du vivant nous entourant, continuent à être massacrés au nom du prétendu progrès par les porteurs de la bannière du « toujours plus ».

Si, au départ, une question d'élevage porcin nous a agglomérés, très vite d'autres thèmes se sont imposés : eau, énergie, pesticides, etc.....

Rapidement nous avons pris conscience que les actions militantes d'alerte et de vigilance avaient leurs limites. Nous avons dû travailler, apprendre, nous plonger dans des dossiers aussi complexes que, parfois, rébarbatifs, pour essayer d'être assez « pointus » et quasi professionnels, pour accompagner nos juristes qui ne peuvent travailler et mettre en droit que les argumentaires fournis par leurs clients.

Nous n'avons pas accepté « l'à-peu-près », face à nos opposants, véritables places fortes, aux moyens financiers et humains presque inépuisables.

Notre association est maintenant reconnue, mais elle n'a pas les moyens pour traiter et approfondir tous les sujets, aussi avons-nous noué des partenariats avec d'autres associations : Comité Vigilance OGM Charente, Charente-Nature, et toutes les associations géographiquement mitoyennes, AIE 17, Fédérations de Pêche, 16, 17, 86,79.....comme nous avons participé à la création de Carg'eau.

Nous avons atteint un pallier qu'il faudra conforter et, si possible, passer à une autre dimension pour tenter de maintenir le développement « soutenable » et non durable, car, qu'y a-t-il de durable.....?

La gestion de l'eau depuis plusieurs décennies est soumise aux lobbies des grands groupes financiers, de la FNSEA, de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture) qui en détiennent tous les leviers, avec un entêtement à nul autre pareil.

Ayons présent en mémoire que le 21 Septembre 2010, l'APCA a demandé le financement public pour un plan Marshall de constructions de bassines, mais qu'elle refuse toute contrainte environnementale. Ces organismes ne veulent à aucun prix de pratiques moins gourmandes en eau.

Pourquoi « des bassines » qui viennent de démontrer leur contre productivité ?

Les dizaines de kilomètres d'à-sec générés par des seuils d'alerte beaucoup trop bas en sont la conséquence. La disparition progressive des milieux aquatiques est programmée par la compromission de l'attelage préfectoral et corporatiste agro-industriel-financier, le tout conforté par certains politiques gesticulants, proclamant haut et fort que « hors irrigation, pas d'emplois, donc pas de vie économique possible. »

En Octobre 2007, le ministre de l'Écologie Borloo affirme lors de la présentation du Grenelle « Depuis 30 ans, on a fait beaucoup de routier et d'autoroutier, c'est fini, on n'augmentera plus la capacité routière ».

Chez Borloo l'oubli est rapide.

Dans la chaleur de l'été 2010 -JO du 1.Juillet - il prend 3 arrêtés d'autorisation de créations de nouvelles sections d'autoroute.

Le 13 Juillet, il présente un avant projet de schéma national d'infrastructure de transport : 880 kms d'autoroute, agrandissement du port du Havre, création de l'aéroport de Nantes, divers aménagements du grand Paris, et pour faire bonne mesure le 15 Juillet, il signe l'accord de financement par l'Etat (qui n'a pas un kopeck.....) de l'aéroport ci-dessus.

Que penser des 4000 kms de LGV annoncés ? Que penser des deux centrales EPR programmées, sans que le début d'une solution de traitements des déchets ne pointe à l'horizon. ?

Aucun pouvoir politique n'a voulu mettre fin à la collusion de l'ensemble des industries chimiques, pharmaceutiques, produisant pesticides, organismes génétiquement modifiés, et l'alimentation animale.

Si les citoyens semblent de plus en plus sensibilisés à tous ces problèmes, il n'en reste pas moins que le lobbying forcené des grands groupes mondiaux, noyaute les domaines de la recherche où de prétendues commissions indépendantes sont en réalité à la solde des industries agroalimentaires.

Tirons-en les conclusions : le Grenelle est bel et bien enterré, et la biodiversité exterminée.

Adhérents et volontaires, aux armes pour la survie de nos espèces !!

Jean-Pierre LAFITTE

Rapport moral

Avant tout et afin d'éclairer mon rapport dans certains aspects de son contenu, je tiens à vous lire cette phrase que j'ai relevé dans l'ouvrage de Jacques-Noël Garcia intitulé « OUI AU CATECHISME DE LA CITOYENNETE »

Les lois républicaines et la constitution donnent à tous les Français les armes nécessaires pour combattre et terrasser les loups.

Eh oui, nous l'oublions un peu trop que notre république donne le droit et la possibilité à chacun d'entre nous de réagir à tout ce qui met nos libertés en danger, détourne la loi ou pire s'assure la complicité de ceux qui sont chargés de l'appliquer afin de servir leurs intérêts. Si chacun d'entre nous s'affirme dans ce comportement citoyen, il prouvera à ceux qui nous considèrent comme des contre tout dès que l'on émet des objections sur leurs projets, ou bien que l'on devrait se taire et tout accepter sous prétexte que nous ne sommes pas membre de leur groupe.

Notre bilan de l'année 2010 est mitigé dans l'analyse que nous en faisons, avec des aspects négatifs en ce qui concerne les actions que nous avons intentées auprès des instances juridiques de notre région. La dernière en date conduite avec Charente Nature étant la décision du tribunal administratif de nous débouter sur le bien fondé de notre opposition au vaste projet des bassines que nous considérons comme une menace pour la préservation de l'eau, un facteur de dégradation des sols, une atteinte à l'environnement. Est-ce que le tribunal administratif aurait osé rejeter notre recours sous prétexte que nous n'avons pas présenté nos statuts dans la constitution du dossier, (ce qui est faux) comme si nous n'existions pas, s'il avait été persuadé qu'une forte majorité de la population régionale était totalement hostile au développement de cette forme d'irrigation ? C'est cette majorité silencieuse qui permet à l'administration préfectorale de penser qu'elle peut signer un projet bâclé, comportant des lacunes flagrantes, parce que lors des enquêtes, elle ne s'est pas déplacée pour écrire ce qu'elle pense, pour manifester nos mécontentement. C'est le soutien de ce comportement citoyen qui fait défaut aux associations comme la nôtre. Le citoyen lambda oublie qu'il doit s'exprimer, qu'il en a le droit et que c'est lui et lui seul qui peut faire évoluer les choses ou les changer lorsqu'il applique la loi du nombre. En nous soutenant, il aurait, en effet, rabaisé la superbe de ceux qui profitent du champ libre que le manque d'opposition leur laisse. Je regrette d'avoir à dire que cette année encore et sans doute les autres années, nous entendrons au moment des canicules de l'été, cette phrase prononcée dans la rue, sur le marché, dans un commerce, dans une file d'attente « Vous avez vu, ils arrosent, quelle honte ! On devrait leur interdire ! »

Comique, non ? J'espère que vous saurez répondre que c'est trop tard, que c'est avant qu'il faille agir contre les loups dont parle Jacques-Noël Garcia.

Je ne peux pas ne pas aborder le thème des éoliennes. Nous avons déjà évoqué le sujet et déjà répété que nous trouvions curieux que le choix de leur implantation se fasse dans certaines régions plutôt que dans d'autres, sans pour autant que la force des vents et leur régularité y soient vraiment pour quelque chose. Nous savons et cela continue à être dit seulement en aparté comme dans les comédies de boulevard où l'on parle au public en faisant croire que l'intéressé n'entend pas : la manne des loyers provenant de l'installation des éoliennes (3800€ par an et par éolienne) et les retombées de la taxe professionnelle ont à l'origine soulevé une foi écologique de la part, et des propriétaires et des petites communes ayant peu de ressources budgétaires, dont on peut douter de la sincérité. Là aussi, l'intervention citoyenne aurait pu, non s'opposer à cette forme de production d'énergie que nous approuvons, mais à faire en sorte qu'elle soit mise en place de façon uniforme ou bien dans la mer comme soudainement le gouvernement semble le découvrir. Notons que ce même gouvernement ne renonce pas au nucléaire, loin de là. Alors pourquoi faire semblant de soutenir les énergies renouvelables qui ne seront jamais suffisantes envisagées de cette manière pour suffire à nos besoins en électricité ? Pourquoi gruger les contribuables en les imposant sur cette production afin que les entreprises fabricantes et installatrices soutenues par les banques ne soient pas en difficulté ? Car c'est bien ce qui se passe et ce qui est prévu notamment pour l'énergie solaire dont il sera question tout à l'heure.

N'oubliez pas de poser toutes les questions à propos des controverses suscitées par les installations des centrales solaires au sol et des centrales solaires sur toiture. Leur coût réel, leur efficacité, leur impact tant au niveau de leur fabrication que de leur destruction. Demandez ce qu'elles vont représenter dans la fourniture de l'électricité en 2020 ? Le

moment venu nous devons tous être éclairés afin de juger par nous-mêmes, dans notre conscience de citoyen ce que nous devons en penser.

Devant ce déséquilibre entre nos besoins en énergie et les possibilités de la capacité de fourniture des énergies renouvelables, notre comportement est des plus étrange. En même temps que l'on nous dit de ne pas laisser une lumière allumée inutilement dans notre maison, on augmente les illuminations des villes et des monuments, dans un concours à la gloire des édiles locaux. En même temps que l'on nous recommande d'utiliser les transports en commun, on supprime les petites dessertes de chemin de fer et l'on investit dans les LGV dévastant des paysages ruraux pour gagner une heure entre Paris et Bordeaux. Par des prix exorbitants au mètre carré dans les centres-villes, on rejette ceux qui ne peuvent pas payer des loyers trop chers dans les banlieues et les campagnes où ils seront obligés d'utiliser leur véhicule pour se rendre à leur travail. On ferme les écoles de campagne sous le prétexte qu'elles ne sont pas rentables pour augmenter la longueur des circuits de ramassages. Comme si rentabilité et éducation étaient associées.

J'ajouterai à mon exposé mais seulement en l'évoquant, tant il y a de choses à dire, un sujet dont tout le monde parle et qui ne peut pas nous laisser indifférents. Il s'agit du poison que l'on nous délivre chaque jour dans la nourriture. « Notre poison quotidien » comme Marie-Monique Robin intitule son film diffusé le 15 mars sur Arte. Ce vaste sujet doit aujourd'hui nous interpeller et nous conforter dans une action citoyenne. Certes, il dépasse une association comme la nôtre, mais il est indissociable de notre comportement de citoyen et pouvoir en parler lorsque nous sommes réunis est une façon de compléter nos informations, de nous rassurer dans notre opinion.

Enfin, est-ce que notre réflexion ne devrait pas se porter sur des exemples récents qui viennent de se dérouler dans d'autres pays et nous démontrent à nous peut-être un peu trop installés dans nos habitudes et notre confort que l'on nous procure d'autant plus volontiers que c'est une sorte de garantie pour que la passivité citoyenne perdure ? C'est en effet à considérer.

Merci de votre attention.

Roger POUX

Rapport financier établi par Maryse FAZIO, trésorière.

Les recettes depuis le 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2010 ont été les suivantes :

Cotisations des adhérents	2411.00 €
Subvention.....	0.00 €
Intérêt compte épargne	0.00 €
Recettes exceptionnelles.....	0.00 €

soit au total 2411.00.€

Les dépenses pendant la même période ont été les suivantes :

Papeterie, photos, photocopies, cartouches	263€
Frais postaux, (tenue compte, boîte postale, timbres)	484€
Fournitures de bureau	0€
Documentation, abonnements, Actualités Poitou Charentes.	
Journal Officiel.....	0€
Fournitures, impression de la Gazette et tracts.....	161€
Manifestations (locations, frais de déplacement)	358€
Cotisation	30€
Frais divers (référé)	500€
Honoraires avocat et huissier	0€
Divers.....	35€

soit total dépense = 1831€

Provision pour procédure en cours.....	550€
Bénéfice de l'exercice 2010.....	30€

À noter qu'en 2010, l'assurance était payée et comptabilisée en 2009.

Les bilans officiels faits par le cabinet de Commissariat aux Comptes Audeca, Favre et Noutary à Bordeaux, seront communiqués aux administrations concernées.

Je vous propose donc d'accepter les comptes en l'état et de reporter en « à nouveau » les soldes chiffrés ci dessus.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2011

DEPENSES		RECETTES	

		COTISATIONS	2200,00 €
FOURNITURES : .fournitures d'entretiens	0 €	SUBVENTIONS .état .conseil régional .conseil général .mairie .autres organismes	
petit matériel de bureau	0 €		
.petites fournitures informatiques .papier	0 €	.autres organismes	néant
LOCATION DE MATERIEL	0 €	DONS	0 €
LOCATION DE LOCAUX	70 €	RECETTE DE MANI- FESTATIONS	0 €
ASSURANCES	350 €		
DOCUMENTATION- Adhésion	200 €		
PHOTOCOPIES	150 €		
PRESTATION D'INTERVENTIONS	600 €		
DIVERS	180 €		
DEPLACEMENTS ET HEBERGEMENT DES BENEVOLES	0 €		
AFFRANCHISSE- MENT	500 €		
TELEPHONE	0 €		
IMPOTS ET TAXES	0 €		
FRAIS DE PER- SONNEL	0 €		
FRAIS BANCAIRES ET POSTAUX	60 €	SOUS-TOTAL	2200,00 €
ORGANISATION CONFERENCE	0 € 90 €	Reprise solde crédi- teur prévisionnel 2011	10,00 €
TOTAL	2200	TOTAL	2210,00 €

Bénéfice prévisionnel 2011 : 10 €

Le rapport d'activité, le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

ELECTIONS

L'assemblée valide à l'unanimité la nomination au Conseil d'administration de Florence THIVIER DE LEON et d'Anne PINTO en qualité d'administratrices.

Suite à la candidature de Michèle CORNAUD, celle-ci est élue administratrice à l'unanimité.

Jean-Pierre LAFITTE ne souhaitant pas poursuivre ses fonctions de Président, Jacques CORNAUD, seul candidat, est élu à la Présidence, à l'unanimité.

L'assemblée générale est clôturée à 16 heures.

L'APAPP envisage une participation à
l'écho.logik
qui se tiendra les 24 et 25 septembre 2011 à
Nanclars. Thème : « L'écologie ,
méfions nous des contrefaçons ».

IMPRIMERIE SPÉCIALE D E L'APAPP. DÉPÔT LÉGAL :
2^E TRIMESTRE 2011. LE GÉRANT : J. CORNAUD.